

Votants : 96

Convocation du Conseil de Communauté :
le 2 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 13 mars 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 12 mars 2012

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE– SIGNATURE D'UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION PROJET AVEC L'EPF DE POITOU-CHARENTES - NIORT TERMINAL/SITE DE SAINT-FLORENT

Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Bruno JUGE, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Serge MORIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Joël MISBERT à Alain MATHIEU, Gérard GIBault à Gilbert GOLAZ, Maryvonne ARDOUIN à Nicole IZORE, Jérôme BALOGÉ à Jacqueline LEFEBVRE, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Julie BIRET à Franck MICHEL, Annie COUTUREAU à Anne LABBE, Patrick DELAUNAY à Denis THOMMEROT, Francis DUPONT à Stéphane PIERRON, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Nicolas MARJAULT à Nathalie SEGUIN, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Magdeleine PRADERE à Alain MEMIN, Bernard RAIMOND à Jacky AUBINEAU, Claire RICHECOEUR à Danielle NICORA, Gérard ZABATTA à Michel GENDREAU

Titulaires absents suppléés :

Jean-Michel TEXIER par Bruno JUGE

Titulaires absents :

Dominique VALLEE, Patrick BERNACCHI, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Joël MISBERT, Jean-Luc MORISSET, Gérard GIBault, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Julie BIRET, Annie COUTUREAU, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Véronique HENIN-FERRER, Guillaume JUIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Delphine PAGE, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Gérard ZABATTA

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 12 MARS 2012

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – SIGNATURE D'UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION PROJET AVEC L'EPF DE POITOU-CHARENTES - NIORT TERMINAL/SITE DE SAINT-FLORENT

Monsieur **René MATHE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Niort Terminal » la Communauté d'Agglomération de Niort et l'EPF de Poitou-Charentes ont conclu, le 26 juillet 2010, une convention projet (annexe n°1).

Inscrit au Contrat de Plan État – Région 2007-2013, l'aménagement de la plateforme multimodale Niort Terminal constitue un élément majeur de développement futur du territoire.

La convention prévoyait un engagement financier de 2 000 000 €. Suite à la réalisation d'études complémentaires conduites par la CAN et le SMO, l'état d'avancement des négociations avec RFF et l'estimation des travaux de remise en état du site à la charge de l'EPF PC, un avenant a porté l'engagement financier à 3 200 000 € sur une durée fixée à 3 ans à compter du 24 novembre 2011, date de signature de l'avenant n°1 (annexe n°2).

Les dernières discussions techniques avec RFF sur l'emprise du périmètre cédé rendent nécessaires une modification de l'article 3 afin d'élargir le périmètre d'intervention de l'EPF PC.

Ainsi, l'objet la présente délibération est de proposer un élargissement du périmètre, tel que figurant à l'annexe n°3. Il est précisé qu'il s'agit d'un périmètre indicatif qui pourra être éventuellement ajusté pour tenir compte des contraintes ferroviaires.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°2 à la convention joint en annexe,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer ainsi que tous documents afférents à sa mise en œuvre.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 96
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

René MATHE

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120312-c18-03-2012-DE
Date de télétransmission : 15/03/2012
Date de réception préfecture : 15/03/2012

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120312-c18-03-2012-DE
Date de télétransmission : 15/03/2012
Date de réception préfecture : 15/03/2012